



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 - 03**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 28 Mars 2024 à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S. puis de M Sébastien GUERET, président du C.C.A.S à compter de 19H15.

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents 12
Votants 13

Date de la Convocation : 18 Mars 2024

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Eric CHOPIN, Agnès BLANCHARD, Michel BOURTOURAUULT, Béatrice CLOAREC, Sébastien GUERET, Muriel SERRE, Serge MONHAROU, Pierre MEZERAY

Absents excusés : MM. MOTET, LESAGE, PERRIN-RAMAGE

Mme MOTET a donné pouvoir à M. NICOLLE

REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER DU CCAS

M. NICOLLE explique que suite au passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57, les CCAS ont une obligation de voter un règlement budgétaire et financier.

Règlement budgétaire et financier du CCAS joint en annexe.

A l'unanimité, les membres approuvent ce règlement.

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET